

EN 2022

LA VILLE DE LANCY FAIT PARTIE DES 17 COMMUNES (SUR 45) DU CANTON DE GENÈVE DISPOSANT D'UN SERVICE DE POLICE MUNICIPALE.

CINQ NOUVELLES RECRUES ONT SUIVI LA FORMATION INITIALE DE HUIT MOIS DES AGENT-ES DE POLICE MUNICIPALE AVANT DE POUVOIR REJOINDRE L'EFFECTIF DE LA VILLE DE LANCY.

LA POLICE MUNICIPALE DE LANCY A MENÉ UN NOMBRE PLUS ÉLEVÉ DE MISSIONS DE CONTRÔLE DE L'USAGE ACCRU DU DOMAINE PUBLIC, DE LUTTE CONTRE LE BRUIT, DE MAINTIEN DE LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE, DE CONTRÔLE EN MATIÈRE DE CIRCULATION ROUTIÈRE, DE PRÉVENTION ET DE RÉPRESSION EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ, DE RÉPRESSION DES CONTRAVENTIONS À LA LÉGISLATION SUR LES STUPÉFIANTS, DE RÉPRESSION DES INFRACTIONS À LA LÉGISLATION SUR LES ÉTRANGERS OU ENCORE DE SURVEILLANCE D'ENTREPRISES VOUÉES À LA RESTAURATION, AU DÉBIT DE BOISSONS, À L'HÉBERGEMENT ET AU DIVERTISSEMENT.

3104 APPELS ONT ÉTÉ REÇUS SUR LE NUMÉRO GRATUIT 0800 417 417 (TOUCHE 1, INTERVENTION).

SERVICE DE LA POLICE MUNICIPALE

DICASTÈRE : CORINNE GACHET

CHEF DE SERVICE : JEAN-PIERRE GAY

NOMBRE DE COLLABORATRICES ET COLLABORATEURS : 24 (-1)

NOMBRE D'ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN : 23.8 (-1)

Présente sur l'ensemble du territoire lancéen, la police municipale est le trait d'union entre la population et les autorités. Sa priorité est de prévenir les incivilités et la délinquance en appliquant des stratégies de résolution de problèmes : écoute, suivi, solution.



Photo: Alain Grosclaude

LA POLICE MUNICIPALE DE LANCY EST RÉGIE PAR LA LOI CANTONALE GENEVOISE SUR LES AGENTS DE LA POLICE MUNICIPALE, LES CONTRÔLEURS MUNICIPAUX DU STATIONNEMENT ET LES GARDES AUXILIAIRES DES COMMUNES (LAPM).

Le service de la police municipale a pour mission d'assurer la sûreté, la sécurité et la salubrité publique en détectant les incivilités afin de les résoudre au moyen d'actions adaptées et proportionnées. Le service se doit d'être à l'écoute de la population afin de pouvoir répondre aux différentes demandes, tant administratives qu'en termes de résolution de problèmes, tout en respectant les valeurs de la Ville de Lancy. Il assure une présence régulière et visible sur le terrain de jour comme de nuit, notamment aux abords des écoles, des établissements et bâtiments publics, des commerces, dans les parcs publics et lors de manifestations ou d'événements organisés sur le territoire communal.

PROXIMITÉ

Il est attendu des agent-es de la police municipale et de la brigade du stationnement qu'ils et elles cultivent un véritable réseau au cœur des quartiers avec les associations d'habitant-es, les commerçant-es, les enseignant-es des écoles, les maisons de quartier et les travailleurs sociaux hors murs, le service des affaires sociales et du logement, les concierges, les EMS ainsi qu'avec les autres services de l'administration communale. Pour ce faire, des rencontres régulières sont organisées et des campagnes de prévention sont menées afin de trouver des solutions et de lutter contre les infractions en matière de circulation routière, de stationnement illicite et d'incivilités. Des contrôles répressifs peuvent être réalisés.

Pour répondre à ces missions, les agent-es doivent être facilement accessibles par la population. C'est pour ces raisons qu'il leur est demandé de patrouiller essentiellement à pied et à vélo sur tout l'espace public, au cœur des quartiers, dans les parcs et sur les places de marchés.

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES COMPLEXE

La formation initiale des agent-es de police municipale comporte des aspects théoriques et pratiques et dure plus de huit mois. Elle exige des candidat-es l'intégration d'apprentissages exigeants dans les domaines du droit et de la procédure pénale, du droit sur la circulation routière, des prescriptions fédérales et cantonales de police, de la police de proximité, des pratiques administratives... Ces enseignements sont complétés par des modules consacrés aux compétences psychosociales, à l'éthique, aux droits humains ou à la déontologie, sans parler des tactiques et techniques d'intervention. Or, ces cursus de formation ont été interrompus pendant trois ans, notamment à cause du COVID. Il s'en est suivi une pénurie de main d'œuvre sur le marché et une concurrence acharnée entre les différentes collectivités publiques.

FLUCTUATION DU NOMBRE DE MISSIONS

En 2022, comme lors des exercices précédents, la police municipale de Lancy a mené des missions de contrôle de l'usage accru du domaine public, de lutte contre le bruit, de maintien de la tranquillité publique, de contrôle en matière de circulation routière, de prévention et de répression en matière de propreté, de répression des contraventions à la législation sur les stupéfiants ou encore de surveillance d'entreprises vouées à la restauration, au débit de boissons, à l'hébergement et au divertissement. En valeur absolue, le nombre de ces interventions a

diminué lors de cette dernière année. Pour autant, l'intensité des dites interventions a souvent été importante et les équipes ont été beaucoup sollicitées, et ce notamment lorsque les mouvements de personnels enregistrés cette année ont vu les équipes fonctionner temporairement avec des effectifs réduits. Les sollicitations ont notamment été importantes du fait de la reprise des événements sportifs et culturels qui avaient été mis en berne pendant les années impactées par la pandémie de COVID-19.

Par-delà les traditionnelles fêtes du 1^{er} Août, fêtes des écoles et autres manifestations pour lesquelles la police municipale est régulièrement mobilisée, elle a également été sollicitée à plusieurs reprises en appui de la police cantonale au Stade de Genève. Il en est allé de même avec l'instauration du marché de Pont-Rouge et l'organisation du festival Plein-les-Watts au parc Navazza.

Sur les 45 communes du canton de Genève, 17 disposent d'un service de police municipale. Celui de Lancy jouit d'une convention qui le lie aux polices municipales d'Onex, de Plan-les-Ouates, de Bernex, de Carouge et de la Ville de Genève. Sur décision du Conseil d'État, leur domaine d'intervention peut être élargi à tout le canton afin de servir l'effort de sécurité lors d'événements importants (visite de chefs d'État, cas de force majeure...). Ce dispositif, qui avait été activé durant la pandémie, a été levé en 2022.

AMÉLIORATION DU PARC AUTOMOBILE

Les agent-es de la police municipale doivent être au bénéfice d'un permis pour conduire des voitures et des motocyclettes d'une cylindrée de 125 cm³. Dans le cadre de la politique énergétique et de mobilité prônée par les autorités de la Ville de Lancy, le parc de véhicules automobiles du service de la police municipale a été très largement modernisé. Anticipant sur des pénuries probables liées à une demande accrue et à des difficultés d'approvisionnement, des crédits ont été sollicités par le Conseil administratif et validés par le Conseil municipal: ils permettront de remplacer les véhicules à moteurs thermiques par des véhicules électriques ou hybrides.

RENFORCEMENT DE LA VIDÉOSURVEILLANCE

Afin de mieux contrôler et surveiller certains lieux publics du territoire de la ville de Lancy et apporter une contribution à la protection des biens publics, un effort a été consenti en termes de rénovation des infrastructures de vidéosurveillance. En date du 19 mai 2022, le conseil municipal a ainsi voté un crédit

d'investissement de CHF 100 000.– francs afin de moderniser l'ensemble des caméras de 3 à 8 millions de pixels ainsi que les différents serveurs des différents sites. Cette modernisation est en cours de chantier par notre prestataire.

Les installations existantes sont petit à petit remplacées par des unités plus modernes délivrant des images de meilleure qualité et plus facilement exploitables. L'objectif de cette utilisation de la vidéosurveillance en renfort des autres arsenaux consiste essentiellement à prévenir la commission d'agressions ou de déprédations de biens publics et à fournir, le cas échéant, les moyens de preuve nécessaires à la conduite de toute procédure judiciaire et administrative, dans le respect de la sécurité et de la protection des données.

Depuis la mise en œuvre de cette nouvelle technologie, 47 scènes liées à divers dommages à la propriété et vols ont pu être visionnées, pour enquête et suite de la procédure.